Image not found or type unknown

Changement de poste sans m'avertir au préalable.

Par **lilou7635**, le **31/08/2016** à **16:14**

Bonjour,
Travaillant en mairie avec un contrat qu'agent de restauration scolaire depuis 2012,j'ai régulièrement remplacé des agents absents à l'entretien des locaux pendant cette période,stagiaire depuis novembre 2015,j'apprends en réunion devant tous mes collègue que l'on me retire du restaurant scolaire au bénéfice d'un agent animateur sans que l'on m'ait averti au préalable.
Selon eux ils privilégient les agents animateur,n'auraient-ils pas dû me convoquer avant de me prendre au dépourvu?sans explications?

Merci de votre réponse ,j'ai réussi à avoir un rendez-vous semaine prochaine j'aurai besoin de réponses rapidement pour pouvoir me défendre

Par **P.M.**, le **31/08/2016** à **19:25**

Bonjour,
S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés